

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PONTOISE - 7802 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 20/08/2026 - 18112 - 2004 B 00999 - 452 778 483 - AB CLOISONS

20 AOUT 2025

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : SARL AB CLOISONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 97 BOULEVARD MAURICE BERTHEAUX 95110 SANNOIS		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 45277848300019		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 31122025	N-1 31122024					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 193	3 109	84	469
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	34 667	23 316	11 351	18 080
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	138		138	138
TOTAL (II)		BJ	BK	37 997	26 424	11 573	18 688	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	21 760		21 760	23 860
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 488		3 488	991
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	143 292		143 292	125 815	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	7 007		7 007	6 871	
	TOTAL (III)	CJ	CK	175 547		175 547	157 537	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	213 544	26 424	187 120	176 225	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	138	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SARL AB CLOISONS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 1 500)	DA	1 500	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	150	150
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	145 892	
	Report à nouveau	DH		118 614
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	20 582	27 278
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	168 124	147 542
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 320	6 898
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	27	27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 202	3 886
	Dettes fiscales et sociales	DY	11 876	16 497
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	571	1 374
Compte régul.	EB			
TOTAL (IV)	EC	18 996	28 683	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	187 120	176 225	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 996	28 683
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : SARL AB CLOISONS							Néant ☐ *			
		Exercice N					Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF				
		FG	299 560	FH		FI	299 560	306 910		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	299 560	FK		FL	299 560	306 910		
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		9 748		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 418	22		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	302 978	316 680		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS				
	Variation de stock (marchandises) *					FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	137	17		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	41 758	47 269		
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	4 292	4 196		
	Salaires et traitements *					FY	159 162	159 577		
	Charges sociales (10)					FZ	65 231	66 554		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements* (14)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	7 115	7 427	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)					GE	937			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	278 632	285 039		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	24 346	31 641		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	84	163		
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
Total des charges financières (VI)					GU	84	163			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(84)	(163)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	24 262	31 478			

Désignation de l'entreprise SARL AB CLOISONS				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	713
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	713
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	87
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	87
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	626
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	3 680 4 826
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	302 978 317 393
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	282 396 290 115
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	20 582 27 278
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	4 696
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	9 748
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9				
	dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Désignation de l'entreprise **SARL AB CLOISONS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3			KS	3 193	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	753	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	30 215	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	4 830	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	38 991	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U		8V		8W		
		Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	138	1U		1V				
TOTAL IV					LQ	138	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)							ØG	39 129	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	3 193	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	753	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	1 132	MQ	29 083	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	4 830	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	1 132	NH	37 859	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	138	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ		NK	138	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	1 132	ØL	37 997	ØM	

5 bis

**TABEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2025

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SARL AB CLOISONS**Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL AB CLOISONS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 723	QA	385	QB		QC	3 109		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	753	QE		QF		QG	753		
	Matériel de transport	QH	13 700	QI	5 817	QJ	1 132	QK	18 385		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	3 265	QM	913	QN		QO	4 178		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	20 441	QV	7 115	QW	1 132	QX	26 424		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	20 441	ØP	7 115	ØQ	1 132	ØR	26 424		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SARL AB CLOISONS							Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B		6C		6D	
		6E	6F		6G		6H	
		Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	9V		9W		9X	
		Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB		UC		UD	
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF			
		- financières	UG		UH			
		- exceptionnelles	UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

Désignation de l'entreprise : SARL AB CLOISONS										Néant ☐	
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	138	UV	138	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	21 760		21 760				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 146		1 146				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 342		2 342				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	7 007		7 007				
	TOTAUX			VT	32 393	VU	32 393	VV			
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	2 320		2 320					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 202		4 202						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 615		11 615						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	260		260					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	27		27						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	571		571						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	18 996	VZ	18 996						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		27		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 579	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Désignation de l'entreprise : SARL AB CLOISONS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de **187 120** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **20 582** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2025** au **31/12/2025**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20 mars 2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel informatique : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

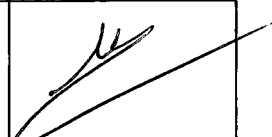
Etat exprimé en euros

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SARL AB Cloisons
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 €
Siège social : 97, boulevard Maurice Berteaux
95110 Sannois
RCS pontoise 452 778 483

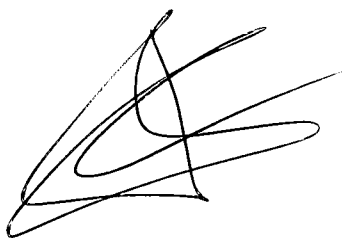
FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2026

ASSOCIES	NOMBRE DE PP	USUFRUIT	NP	MANDATAIRE	SIGNATURE
DE SOUSA PIRES José	49				
DE SOUSA PIRES Hugo Francisco	35				
DE SOUSA PIRES Matteo Gabriel	16				
TOTAL	100				

Le Président de Séance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que trois associés sont présents ou représentés, totalisant 100 parts sociales ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 100 voix.

José DE SOUSA PIRES

Président de Séance



SARL AB Cloisons

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 €

Siège social : 97, boulevard Maurice Berteaux

95110 Sannois

RCS pontoise 452 778 483

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 JUIN 2026

L'an deux mille vingt Six, le vingt six juin à dix-sept heures,

Les Associés se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire à Sannois, 97, boulevard Maurice Berteaux – 95110, sur convocation de la gérance adressée le 08 juin 2026 faite conformément aux dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence signée par les Associés présents et représentés.

Sont présents :

- Monsieur José DE SOUSA PIRES, propriétaire de 49 parts en pleine propriété,
- Monsieur Hugo Francisco De Sousa Pires, propriétaire de 35 parts en pleine propriété,
- Monsieur Matteo Gabriel De Sousa Pires, propriétaire de 16 parts en pleine propriété,

Total des parts des associés présents 100 parts composant l'intégralité du capital social et qu'en conséquence l'Assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts.

Monsieur José DE SOUSA PIRES préside la séance en qualité de gérant associé.

Le Président constate que tous les associés sont présents; en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les copies des lettres de convocation ;
- La feuille de présence ;
- Le texte des résolutions proposées ;
- Le rapport d'ensemble sur l'activité de la société en cours de l'exercice écoulé;
- Les comptes de la société au 31 décembre 2025.

Conformément aux dispositions statutaires, le rapport sur l'activité de la Société, les comptes annuels et le texte des résolutions ont été joints à la lettre de convocation dans le délai de quinze jours ayant précédé l'Assemblée. Ces mêmes documents ont été tenus au siège social à la disposition des associés, qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'Assemblée, sur sa demande, lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- Approbation du rapport de la gérance sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- Quitus à la gérance ;
- Affectation des résultats ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis le Présidente donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

J.P. P.H. P.M.

Première résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, les dits comptes présentant un résultat bénéficiaire au 31 décembre 2025 de 20 582.01 € (Vingt mille cinq cent quatre vingt deux euros et un centime).

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice soit la somme de 20 582.01 € de la manière suivante :

- | | |
|---------------------------------|----------------|
| • au compte « Autres réserves » | 20 582.01 euro |
| • distribution de dividendes | 0,00 euro |

TOTAL 20 582.01 euro

Après affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice le poste autres réserve s'élève à 166 473.74 €

Cette répartition sera effectuée par la gérance à compter du 26 juin 2026.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est indiqué qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution.

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

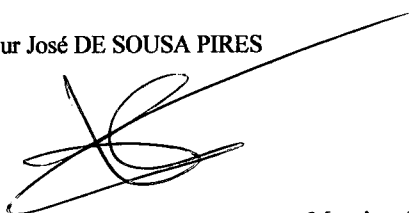
Quatrième résolution.

L'Assemblée Générale confère au gérant Monsieur José de SOUSA PIRES une rémunération brute d'un montant de 43 172,28 euros (quarante trois mille cent soixante douze euros et vingt huit centimes) .

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18H. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de séance et tous les Associés.

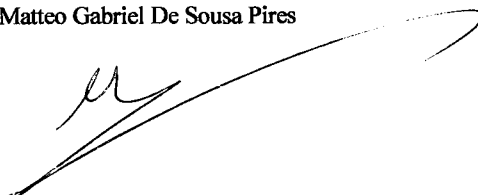
Monsieur José DE SOUSA PIRES



Monsieur Hugo Francisco De Sousa Pires



Monsieur Matteo Gabriel De Sousa Pires



SARL AB Cloisons
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 €
Siège social : 97, boulevard Maurice Berteaux
95110 Sannois
RCS pontoise 452 778 483

RAPPORT DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 26 JUIN 2026

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle conformément à la loi et aux statuts de la Société à l'effet de vous demander de statuer et d'approuver les comptes, ainsi que sur l'action menée par la gérance durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 de votre Société et ce conformément aux diverses dispositions légales et réglementaires et l'article 25 des statuts de la présente société.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par la loi et les règlements en vigueur.

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement notable n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2025, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 299 560 € provenant de travaux du bâtiment.

Les principales charges d'exploitation ont été les suivantes :

• Impôts, taxes et versements assimilés pour	4 292.05 €
• Dotations aux amortissements pour	7 114.65 €

LES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DU COMPTE DE RESULTAT SONT LES SUIVANTES

Eléments	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
Produits	299 560,00	306 910.00
Charges d'exploitation	275 213.89	275 268.86
Résultat d'exploitation	24 346.11	31 641.14
Résultat financier	<84.10>	<163.48>
Résultat courant avant impôts	24 262.01	31 477.66
Résultat exceptionnel	0	626.36
Impôt sur les bénéfices	3 680,00	4 826,00
Résultat	20 582.01	27 278.02

Compte tenu de l'impôt sur les sociétés pour 3 680,00 €, le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice de 20 582.01 €

J.P. P 4. p.m

AFFECTATION DES RESULTATS

Les comptes qui vous sont présentés faisant ressortir un bénéfice de 20 582.01 € (Vingt mille cinq cent quatre vingt deux euros et un centime) nous vous proposons d'affecter ce résultat de la manière suivante :

- au compte « Autres réserves » 20 582.01 euro
- distribution de dividendes 0,00 euro

TOTAL 20 582.01euro

Après affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice le poste autres réserve s'élève à 166 473.74 €

Cette répartition sera effectuée par la gérance à compter du 26 juin 2026.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

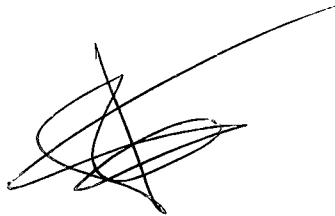
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'ARTICLE L 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Le rapport spécial du gérant relate les éventuelles conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Gérant, pour l'exercice écoulé.

Le gérant



SARL AB Cloisons
Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 €
Siège social : 97, boulevard Maurice Berteaux
95110 Sannois
RCS pontoise 452 778 483



**RAPPORT SPECIAL DU GERANT SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE
L 612-5 DU CODE DE COMMERCE**

Chers associés,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de commerce n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

Fait à Sannois,

Le 26 juin 2026

Le Gérant
Monsieur José DE SOUSA PIRES

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.